

UNITE DE COMPTE :  
CARAT GARANTI 8  
GARANTI EN CAPITAL

## Caractéristiques

Nom	<b>Carat Garanti 8</b>
Code ISIN	<b>FR0010929406</b>
Emetteur	<b>SG Option Europe</b>
Garant	<b>Société Générale</b>
Type	<b>Obligation de droit français</b>
Devise	<b>EUR</b>
Montant de l'Emission	<b>50 000 000 EUR</b>
Valeur Nominale d'une Coupure	<b>1 000 EUR</b>
Prix d'Emission	<b>99,82% du Nominal</b>
Date d'émission	<b>01/09/2010</b>
Période de commercialisation	<b>Du 01/09/2010 au 14/12/2010</b> <b>Durant cette période, le prix évoluera régulièrement pour atteindre 100% de la Valeur Nominale le 17/12/2010</b>
Date d'Echéance	<b>17/12/2020</b>
Sous-jacent	<b>Indice Stratégie Primonial Dynamique</b>
Agent de calcul	<b>Société Générale</b>
Périodicité de cotation	<b>Quotidienne</b>
Place de cotation	<b>Bourse de Luxembourg</b>
Garantie en capital	<b>Garantie à l'échéance à hauteur de 100% de l'épargne investie, nette de désinvestissements et frais de gestion</b>

## Objectif

Cette Obligation est un produit d'investissement de maturité 10 ans, lié à l'évolution de l'indice Stratégie Primonial Dynamique.



## Descriptif

### Définitions

Date d' Date d'évaluation (0) : 17/12/2010  
Date d'évaluation (1) : 10/12/2020

$S_i$  : cours de clôture du Sous-jacent à la Date d'Evaluation(i), i allant de 0 à 1

### Sous-jacent

Indice Stratégie Primonial Dynamique

Sponsor : Société Générale (qui détermine les règles de l'indice et les méthodes de calcul)  
Agent de Calcul : Standard & Poor's (qui calcule et publie l'index)

### Remboursement à l'Echéance

L'Emetteur remboursera chaque obligation à la Date d'Echéance en accord avec la formule suivante :

$$\text{Valeur Nominale} \times \left\{ 100\% + \text{Max} \left[ 0 ; 100\% \times \left( \frac{S_1}{S_0} - 1 \right) \right] \right\}$$



## Conditions de l'investissement

- Unité de Compte accessible à tout souscripteur avant le 14/12/2010. Les investissements reçus postérieurement au 14/12/2010 se feront dans la limite de l'enveloppe disponible et sur la base de la prochaine valeur d'achat.
- Par dérogation aux Conditions Générales, entre le 15/11/2010 et le 14/12/2010, toute nouvelle souscription sera investie intégralement et immédiatement sur l'allocation demandée sans passer par le support monétaire. Seul l'investissement demandé sur cette Unité de Compte sera placé comme mentionné supra sur BNP Paribas Trésorerie C (FR0010116343).
- La garantie en capital n'est acquise qu'à la date d'échéance de l'Unité de Compte. En cas de rachat avant cette date, la valeur de rachat sera fonction des paramètres de marchés et pourra être inférieure à la valeur garantie.
- En cas de défaut de l'Emetteur ou du Garant, le détenteur de l'Unité de Compte porte le risque d'une perte partielle ou totale en capital, l'assureur, lui, garantit le nombre de parts uniquement.
- A l'arrivée à terme, les montants résultant du remboursement de l'Unité de Compte seront investis automatiquement et sans frais sur le support monétaire BNP Paribas Trésorerie C (FR0010116343), tant qu'aucune demande d'arbitrage n'aura été formellement signifiée.

*Je soussigné ....., ai bien pris connaissance de la présente annexe décrivant le support et en accepte les conditions afin de le retenir sur mon contrat. Je déclare avoir été clairement informé qu'en investissant sur des Unités de Compte, je prends à ma charge le risque lié à la variation des cours de chacune d'elles.*

*Fait en 2 exemplaires originaux*

*(un exemplaire pour le souscripteur, un exemplaire pour l'assureur)*

A ....., le ..... / ..... /.....

Signature du souscripteur  
*précédée de la mention « Lu et approuvé »*